



L'association internationale « Des jeunes pour les droits de l'Homme » créée en 2001 a pour but de mettre fin à l'indifférence flagrante pour les droits humains en sensibilisant les gens à l'éducation aux droits mais aussi à leur responsabilité pour les appliquer et les faire appliquer.

> " <http://www.desjeunespourlesdroitsdelhomme.fr> "

Paris – La Journée internationale des droits de l'enfant a été grandement célébrée par les bénévoles de l'association internationale « Des jeunes pour les Droits de l'Homme » (Youth for Human Rights), samedi 20 novembre, sur le parvis de Beaubourg en faisant signer une pétition.

Le responsable de l'association a déclaré : « Nous sommes tous très motivés et refusons d'accepter que des enfants souffrent encore de malnutrition ou ne soient pas scolarisés en 2010. Nous faisons justement signer une pétition pour demander que ces droits soient enseignés de façon plus approfondie. Notre mission est d'éduquer les jeunes à leurs droits et aussi à leurs devoirs, car ils peuvent participer à la vie de la société contrairement à ce qu'on leur fait croire. Ce n'est pas que l'affaire des adultes. »

Dans toute la France, que ce soit à Marseille, à Bordeaux, à Lyon, à Angers, ou à Clermont, cette action est menée par les membres depuis des années pour faire connaître la Déclaration universelle des Droits de l'Homme signée en France en 1948.

Ils font signer des centaines de pétitions et distribuent des centaines de feuillets qui évoquent les 30 articles de cette Déclaration.

Selon l'UNICEF, dans les pays d'Afrique subsaharienne, 45 millions d'enfants ne vont pas à l'école et plus d'un milliard d'enfants sur terre, soit plus de la moitié au monde, souffrent de privations extrêmes liées à la pauvreté, à la guerre et au sida.

« Les Droits de l'Homme doivent être un fait, non un rêve idéaliste. » déclarait l'humaniste, Ron Hubbard.

Le but de l'association internationale « Des jeunes pour les Droits de l'Homme » (Youth for Human Rights) est d'élever le niveau de connaissance de ces droits grâce à des présentations audiovisuelles et autres outils éducationnels.

Contact presse : Martine au 06 22 75 75 20 ou [droitsdelhomme@gmail.com](mailto:droitsdelhomme@gmail.com)